



Mardeuil

Actu

NUMÉRO SPÉCIAL - MAI 2020

www.commune-de-mardeuil.com

CRISE SANITAIRE : L'AFFAIRE DE TOUS



COVID 19

À TOUS CEUX QUI AIDENT
À LE COMBATTRE

À TOUS CEUX QUI AGISSENT
POUR LES AUTRES

À TOUS CEUX QUI SONT MOBILISES
DANS CETTE CRISE SANITAIRE

NOUS LEUR DISONS MERCI

#RESTEZCHEZVOUS



Coronavirus

Voici les quatre gestes simples à adopter pour vous protéger et éviter la propagation :



- Restez chez vous : les déplacements sont interdits sauf exceptions



- Lavez-vous les mains régulièrement



- Toussez ou éternuez dans votre coude



- Utilisez des mouchoirs à usage unique

Pour plus d'informations :

0 800 130 000

(appel gratuit)

ou

gouvernement.fr/info-coronavirus

GENÈSE DE CETTE ÉDITION

Si le prochain opus de votre Mardeuil Actu' devait bien paraître en mai 2020, nous étions à mille lieues d'imaginer qu'il se présenterait sous cette forme et qu'il ne contiendrait que peu d'informations - passées ou à venir - relatives à notre quotidien purement « local ».

En cause, cette pandémie planétaire, qui s'est répandue dans 195 pays, qui touche plus de 3,5 millions de personnes et qui a déjà fait plus de 250 000 victimes.

Ces statistiques terrifiantes nous font prendre conscience que seuls nous ne sommes rien et qu'ensemble nous sommes plus fort.

Ensemble, cela veut dire plus de solidarité envers les publics isolés ou fragiles, plus inventif, dans notre manière de nous comporter, dans notre réflexion sur notre environnement, dans notre manière de consommer.

En un mot plus attentif et moins égoïste, donc plus tourné vers les autres.

A l'ère du tout internet, de la mondialisation, d'une monde basé sur l'individualisme et le numérique, connaît-on encore ses voisins ?

Cette « philosophie » du confinement nous fait réfléchir par rapport à de nombreux domaines, mais est-on prêt à tout remettre en cause pour notre bien ?

Nombreux citadins découvrent ou redécouvrent les chants d'oiseaux, les poissons dans des cours d'eau limpides, des espèces animales ou végétales qui reprennent leurs places ...

Y aura-t-il vraiment un après qui soit différent de l'avant que l'on a connu, ou reprendra t-on le cours « classique » de notre routine, en se disant que le couperet est passé si près qu'il va falloir en profiter davantage ?

Prenez soin de vous !



L'ÉDITO DU MAIRE

Depuis l'élection de la nouvelle équipe, nous travaillons ensemble pour vous, même si le maire et adjoints de l'ancien conseil sont encore là alors qu'ils avaient imaginé une retraite douce et tranquille, et bien, il n'en est rien, ce sera pour plus tard.

Merci aux services, aux soignants et aux enseignants.

L'invisible est venu perturber la vie de notre commune et du monde. Cette crise remet l'Humain à sa place et si l'on veut que la vie perdure sur cette terre, il va falloir prendre en compte que nous empruntons à la nature ce qu'elle nous donne, que nous allons devoir réinventer tous les possibles, réorienter les richesses produites pour l'intérêt et le bien-être de tous et non celui des magnats de la finance.

Après les applaudissements, il faudra tenir parole et faire que les jours heureux soient ceux de tous.

Si ce n'est pas le cas, nous saurons le rappeler !

Merci pour votre civisme et votre respect des règles de confinement.



Pierre Martinet
Maire de Mardeuil
Avec Denis de CHILLOU de CHURET

432

C'est le nombre de suffrages exprimés lors du 1er tour de l'élection municipales du 15 mars 2020



Élections Municipales

Elles ont eu lieu le 15 Mars dernier.

Pour ce premier tour, une seule liste s'était présentée : «AU CŒUR DE MARDEUIL», conduite par Denis de CHILLOU de CHURET, Adjoint sortant.

Elle a logiquement été élue avec 100% des voix ... malgré une participation famélique de 38%.

Les 19 sièges sont pourvus, mais la question ambiante est : devait-on procéder à ces élections, dans ce contexte ?

La procédure, après une élection municipale, est de procéder à l'installation de son conseil, mais, finalement, 24h avant celle-ci, le gouvernement a décidé, après avis du conseil scientifique ... de la reporter.

Voici les 19 membres du futur conseil municipal :

Denis de Chillou de Churet , Marie-Christine Bression, Laurent Delissus , Séverine Berthaud , Jean-Marie Baudoin , Alice Cossiez , David Briest , Anne Guichon , Pascal Bruyant , Céline Guyard , Joël Clément , Martine Lallement , Patrice Lemoine , Marie-Claude Legivron , Marcel Ouy , Caroline Lenique , Jean-michel Rouchaussé , Aurore Lévêque , Emmanuel Schaeffer

S'en suivront de nombreuses ordonnances sur l'état d'urgence sanitaire.

Conséquence de ceci ?

Le mandat des conseillers élus avant le 15 mars est prolongé jusqu'à la décision du gouvernement d'autoriser l'installation. Décision qui sera motivée par l'état de l'épidémie et le rapport du comité national scientifique.



Des valeurs à retrouver

URGENCE SANITAIRE :

Durant la période d'urgence sanitaire (loi du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19), le gouvernement a pris de multiples ordonnances afin de limiter les libertés individuelles.

Le but étant de stopper la propagation du virus par un confinement strict et encadré : attestation de sortie, mesures de distanciation sociale.

Le mot d'ordre est : RESTEZ CHEZ VOUS!

Durant cet épisode (et même après !), privilégiez les circuits courts avec les commerces de proximité, la commune en compte plusieurs sur son territoire :

- La Ferme de La Borde : Fruits - légumes – épices ...
commandes en ligne via facebook

Tél mobile : 06 84 77 40 95

Retraits sur place ou sur le marché d'Epernay



Des distances à respecter

- La Boulangerie : pains - viennoiseries -

petite restauration - œufs - journaux

Ouvert du mardi au dimanche

tél fixe : 03 26 51 53 51

Lien : <https://www.facebook.com/lamardouillat/>



LE VILLAGE SE TOURNE VERS SES COMMERCES

- Le Saumon Champenois : poissons frais -

saumon fumé - épices - pommes de terre - asperges œufs ...

Ouvert vendredi et samedi et sur le marché d'Epernay

tél mobile : 06 21 13 71 62

site : <https://www.ausaumonchampenois.fr/>



Des déplacements limités



- Les Délices de Delouv' :

traiteur - plats à emporter

Ouvert du mardi au dimanche : le matin de 6h30 à 12h15, le soir sur commande.

tél mobile : 06 07 80 78 83

site : www.lesdelicesdedelouv.fr

Constat est fait que le confinement fait revenir des clients locaux ou proches de notre commune, de façon plus régulière, les commandes sont en hausse, jusqu'à 300%.
Une analyse dans quelques mois sera intéressante pour apprécier ce phénomène ...

Tant mieux pour nos commerces

Pour plus d'informations n'hésitez pas à les contacter



PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ

LE PERSONNEL COMMUNAL

Ce plan de reprise se divise en plusieurs thèmes : avec le déconfinement « progressif » qui se profile, les activités vont reprendre, ou tenter de reprendre, dans le **respect impérieux de la santé** de chacune et de chacun...

... Que ce soit l'école avec les enseignantes ou le personnel communal.

Mais ce retour doit se faire en conformité avec les gestes barrières dont nous entendons sans cesse les consignes. Le gouvernement avait défini les activités essentielles ou prioritaires, qui ne pouvaient s'arrêter et celles dites « secondaires » ou non vitales pour la population, qui devaient cesser de facto. Nos personnels sont depuis le 16 mars soit : en télétravail, soit en autorisation spéciales d'absence, soit en garde d'enfant(s), en fonction de leur fonctions.

Pour répondre à un habitant soucieux de la santé de nos employés communaux, l'entretien des massifs, plantations et autre désherbage manuel n'entraînent pas dans la première catégorie.

Le télétravail des travaux extérieurs ne peut se faire !

Pour preuve la fermeture des **déchetteries communautaires (réouverture sous conditions le 4 mai)**.

En conséquence, une réunion s'est déroulée le lundi 4 mai, avec le personnel, jour de la reprise, pour renouer le contact visuel et expliquer les modalités à respecter et évoquer les moyens dont la collectivité s'est parée (commande de produits spécifiques, de protection etc) ainsi que le planning de reprise.

À compter du 11 mai, les **horaires de réception du public** à la mairie seront les suivants, jusqu'à nouvel ordre :

Lundi-mardi-jeudi et vendredi de 14h à 17h

Accueil téléphonique et courriel demeurent inchangés

La maison commune au Clos des Carelles peut ouvrir à partir du 11 mai avec 8 personnes maximum, le port du masque et le respect des gestes barrières

À compter du 4 mai, reprise de l'activité du service technique et de l'APC (Agence Postale Communale)

Le personnel du Centre de loisirs et les ATSEM reprendront en fonction de l'ouverture de l'école

LA QUESTION DES MASQUES

Le débat agite suffisamment les esprits pour ne pas y revenir plus qu'il n'en faut. Pourtant, en début de confinement notre commune a donné masques et gants aux organismes hospitaliers ou EHPAD locaux (ce qu'elle ne regrette nullement).

En étant dépourvu, il a fallut en recommander ... l'ironie est que les masques arrivent par millions depuis 3 semaines, mais les soignants n'en ont pas plus, et, le déconfinement aidant, toutes les grandes surfaces vont en vendre à partir du 4 mai

Cherchez l'erreur !

Néanmoins, la commune de Mardeuil a décidé de passer commande de masques en tissu, lavables, via Epernay Agglo auprès de la société Chantelle (destinée à nos employés), puis une seconde commande, plus conséquente et par un autre fournisseur, pour équiper la population âgée de 10 ans et plus.

Le coût de ces opérations s'élève à près de 9 000 €, mais qu'on se rassure, l'Etat s'est engagé à en rembourser 50% (avec une somme par masque maximale non encore fixée) ...

Une distribution se fera dès réception (espérée vers le 18 mai au plus tard), sur le mode de ce qui se fait avec les sacs de tri (salle des fêtes, un jour et horaires à définir).

Vous en serez informés sur le site communal ou un « flyer » dans vos boîtes aux lettres.



REPRISE PROGRESSIVE DE L'ECOLE LE 18 MAI 2020 (Pré-reentrée des enseignants les 11/12 mai 2020)

Plusieurs mesures ont été prises, après réunions avec des élus ainsi que Madame Dominique COUTEL, directrice de l'école :

- L'école ouvrira lundi 18 mai,
- Il n'y aura pas de Centre de Loisirs (le matin, le mercredi et le soir),
- Le midi il y aura une restauration scolaire servie dans les classes (repas froid sur plateau),
- Le nombre sera limité à 10 élèves par groupe en élémentaire, 8 pour les GS et 5 pour les PS et MS pour mieux assurer la distanciation sociale. L'école privilégie le groupe par niveau de classe avec l'enseignant de la classe mais il est possible que les enfants ne soient pas avec leur enseignante habituelle.
- Les horaires (entrées et sorties) seront décalés pour éviter les rassemblements interdits devant l'école.

Organisation de la semaine :

- **classe le lundi, mardi et jeudi.**

Les enseignantes prendront en classe les élèves par groupe en respectant le seuil choisi.

Il y aura une alternance des groupes qui vous sera communiquée le 12 mai.

- **le vendredi sera consacré à la préparation du travail à distance** pour les enfants demeurant chez eux. Les enseignantes souhaitent maintenir le lien scolaire avec ces élèves et ainsi éviter un décrochage.

Seuls les enfants prioritaires seront accueillis à l'école si besoin.

En pratique :

- Chaque enfant aura sa place attribuée avec son nom sur la table. Le matériel personnel sera apporté par l'élève (trousse équipée, cahiers, etc) et conservé ensuite dans son cartable. Il ne doit pas être partagé,
- Les enfants de soignants et de professeurs sont prioritaires,
- Le retour à l'école est facultatif.

Un protocole sanitaire sera mis en place pour assurer la sécurité des enfants et des personnels.

Toutefois, le risque zéro n'existe pas, nous demanderons aux parents de signer une décharge de responsabilité.

Pour information, l'ensemble des locaux et des matériels mis à disposition des enfants seront l'objet d'un nettoyage journalier et pour les sanitaires et d'autres équipements (ex : poignées, rampe d'escalier...) d'un nettoyage tout au long de la journée.

Là encore, la commune doit se substituer à l'Etat pour permettre le retour en classe ...

Donnée importante : si notre département est classé « rouge » sur la carte du déconfinement, l'école sera maintenue fermée.



Pour rappel, les déchets verts ne sont plus collectés à domicile le mardi matin, seule les sacs « bio » le sont, l'information a été mise en ligne sur le site communal le 20 mars dernier ...

Le civisme n'a pas toujours été la règle depuis cette date, en témoigne les déchets de pelouse ou de taille et autres objets abandonnés dans les vignes ou sur le domaine communal.

Ceci est interdit et passible d'une amende de 500€

Les déchetteries communautaires reprennent leur activité à partir du 4 mai, avec des restrictions tenant aux numéros des plaques et au volume déposé, renseignez-vous sur le site :

<https://www.erpernay-agglo.fr/article/collecte-des-dechets-coronavirus>

BAS LES MASQUES !

Confection de masque en tissu sans couture



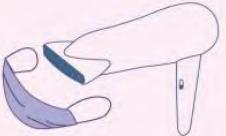
Image tirée du journal l'Union

Conseils pour l'entretien des masques en tissu

Comment entretenir son masque en tissu ?

- Lavez-le à 60 degrés avec votre lessive habituelle, pendant au moins 30 minutes, au mieux en machine, sinon à la main.



- Séchez-le dans les deux heures qui suivent le lavage, au sèche-linge ou au sèche-cheveux.

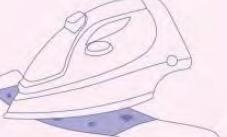


- A la moindre détérioration (trou, déformation), vous devez le jeter.

Ce qu'il faut éviter de faire.



- Le passer au four à micro-ondes.



- Le repasser sans l'avoir lavé avant.



- Utiliser de la javel ou de l'alcool.



- Le sécher à l'air libre.



Une solidarité qui s'est développée : MERCI

Pas toujours à se mettre en avant, de nombreux habitants, des élus, et membres du CCAS viennent en aide aux plus âgé(e)s, aux plus isolé(e)s ou aux plus fragiles.

Parmi eux, Monsieur Landragin, chef au Restaurant de l'Abbaye à Hautvillers nous a confectionné régulièrement des repas, qui ont pu être distribué au sein de la commune.

Par la confection de masques, du portage de courses ou de produits locaux, des appels téléphoniques pour prendre des nouvelles ...

Il existe de nombreux moyens pour se rendre utile.

Ces anonymes au grand cœur sont à remercier.

